

**Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**

## Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 30312

**Intitulé**

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références :  CPC n° 19	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

**Niveau et/ou domaine d'activité**

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

**Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis**

- Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :
- les techniques de soins esthétiques visage et corps
  - les techniques de maquillages visage et ongles
  - les techniques esthétiques liées aux phanères
  - le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie, et d'accessoires de soins esthétiques
  - le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques
  - l'animation de pôles de vente auprès de la clientèle
  - la formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise
  - la gestion technique, administrative et financière d'un institut, d'une parfumerie, d'un centre esthétique spécialisé, d'une activité indépendante ou d'un point de vente

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- instituts de beauté (\*) (femme, homme, mixte)
- Centres esthétiques spécialisés (\*) : beauté des ongles, prothèse ongulaires, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation
- parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées (\*)
- salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées (\*)
- établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie (\*)
- parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme (\*)
- entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- secteurs indépendants : à domicile, entreprises
- organismes culturels et médiatiques
- entreprises de distribution de matériels professionnels
- entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

**(\*) (indépendant, franchisé ou affilié)**

- esthéticien(ne) hautement qualifié(e)
- chef(fe) d'entreprise ou directeur(trice) ou gérant(e) ou responsable d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé (\*)
- animateur(trice) de vente auprès de la clientèle (\*)
- conseiller(ère) en image (\*)

**(\*) - ces emplois intègrent les caractéristiques d'emploi de l'esthéticien(ne) hautement qualifié(e)****Codes des fiches ROME les plus proches :**

D1208 : Soins esthétiques et corporels

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

- Epreuve de technologie : adaptations de techniques esthétiques et conduite de l'entreprise

- Relation avec la clientèle
- Techniques de soins esthétiques
- Techniques de maquillage
- Economie-gestion
- Prévention Santé Environnement ;
- Langue vivante ;
- Français ;
- Histoire, Géographie et Enseignement Moral et Civique ;
- Mathématiques ;
- Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques ;
- Éducation physique et sportive.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30312 - UP2 - Epreuve de technologie : Adaptation de techniques esthétiques et conduite de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un programme de soins esthétiques du visage, du corps</li> <li>- conduire une prestation UV</li> <li>- Elaborer un projet de maquillage</li> <li>- Adapter un protocole lié aux phanères</li> <li>- Adapter un protocole de maquillage des ongles</li> <li>- Animer et encadrer le personnel</li> <li>- Evaluer le travail du personnel</li> <li>- Participer au recrutement</li> <li>- Communiquer avec différents interlocuteurs</li> <li>- Assurer la veille documentaire</li> <li>- Assurer le pilotage de l'entreprise</li> <li>- Installer et gérer des espace de travail</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30312 - UP31 - Relation avec la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir et prendre en charge la clientèle</li> <li>- Analyser les attentes de la clientèle</li> <li>- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques</li> <li>- Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques</li> <li>- Evaluer la satisfaction de la clientèle</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30312 - UP32 - Techniques de soins esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté, en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques et des appareils</li> <li>- Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques et des appareils</li> <li>- Réaliser des épilations du visage, des membres supérieurs et inférieurs, du tronc et du maillot</li> <li>- Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils</li> <li>- Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30312 - UP33 - Techniques de maquillage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des maquillages</li> <li>- Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage</li> <li>- Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie</li> <li>- Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30312 - UP34 - économie-gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle</li> <li>Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30312 - UP35 - prévention santé environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème</li> <li>Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</li> <li>Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</li> <li>Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées</li> <li>Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30312 - UG12 - sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rechercher, extraire et organiser l'information</li> <li>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</li> <li>Expérimenter, simuler</li> <li>Critiquer un résultat, argumenter</li> <li>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</li> </ul>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30312 - UG4 - langues vivantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compétences de niveau B1+ du CECRL</li> <li>- s'exprimer oralement en continue</li> </ul>

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- interagir en langue étrangère</li> <li>- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li> </ul>
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 30312 - UG51 - français	<p>Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</p> <p>Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</p> <p>Devenir un lecteur compétent et critique</p> <p>Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</p>
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 30312 - UG52 - histoire-géographie et enseignement moral et civique	<p>Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</p> <p>Comprendre les enjeux liés au développement durable</p> <p>Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation</p> <p>Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux</p>
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 30312 - UG11 - mathématiques	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution</p> <p>Expérimenter, simuler</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</p>
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 30312 - UF - épreuve facultative éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul>
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 30312 - UG6 - arts appliqués et cultures artistiques	<p>Identifier les caractéristiques essentielles d'oeuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels</p> <p>Situer une oeuvre ou une production dans son contexte de création</p> <p>Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques</p>
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 30312 - UG7 - éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul>
Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 30312 - UF - épreuve facultative langue vivante	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'exprimer oralement en continu</li> <li>- interagir en langue étrangère</li> <li>- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li> </ul>
Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 30312 - UF - épreuve facultative mobilité	<p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p>Caractériser le contexte professionnel étranger</p> <p>Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</p> <p>Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme</p>
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme</p>

Après un parcours de formation continue	X		Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat de professionnalisation	X		Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par candidature individuelle	X		Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme

	Oui	Non
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale****Référence du décret général :**

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté de création du 07 avril 2017

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**